



# Mouvement international de la Réconciliation

Branche française

12 janvier 2015

## Communiqué

Face aux violences terroristes commises ces derniers jours à Paris, les membres du MIR veulent exprimer leur compassion aux familles des victimes de ces violences.

Nous réaffirmons que, pour nous, il n'y a pas de violence en Dieu, que Dieu appelle tous les êtres humains au refus radical de la violence et qu'aucune violence ne peut être justifiée et surtout pas celles commises au nom de Dieu.

Nous voulons aussi réaffirmer notre refus de tout racisme et notre engagement à lutter fermement contre l'antisémitisme et l'islamophobie.

Nous redisons notre attachement à l'exercice des libertés individuelles et collectives dans le respect de celles des autres, libertés qui sont le socle du vivre ensemble de notre pays.

Nous redisons aussi notre attachement aux deux autres valeurs de la devise française, l'égalité et la fraternité. Ces deux valeurs sont à renforcer dans notre pays confronté à une situation économique qui accroît dangereusement les inégalités sociales, menace l'inclusivité de notre société, renforce les extrémismes politiques et ouvre parfois la voie à certains fanatismes religieux.

Nous refusons la peur et les idéologies de haine et d'exclusion et nous choisissons de vivre au quotidien la rencontre et le dialogue confiant avec nos concitoyens issus de l'immigration ou croyants d'autres religions.

Enfin, nous souhaitons redire que le combat contre les fanatismes et les idéologies prônant la violence est pour nous un combat intellectuel et spirituel qui ne peut pas se conduire, en France et dans le monde, en participant à l'engrenage de la violence armée.

Dans cette perspective, il est urgent de favoriser des actions pacifiques et des initiatives non-violentes plutôt qu'armées pour arriver à trouver des solutions politiques et négociées aux différents conflits qui ensanglantent le Proche-Orient, le Maghreb et l'Afrique afin que les peuples de ces régions puissent vivre en paix et en démocratie.

**Le comité du MIR**